

« Les tableaux, au nombre de huit, sont :

Un petit paysage oriental, d'Henri Duvieux, artiste vivant ;
Un petit paysage, de Bourgeois, artiste vivant ;
Des fleurs, de Mathieu Withoos, peintre hollandais du xvii^e siècle ;
Une composition mythologique de l'École italienne du xvii^e siècle, attribuée à Francesco Monti ;
Une tempête, de l'École de Joseph Vernet ;
Une petite tête de jeune fille lisant, datée de 1784, École française ;
Un jeune dessinateur, petit portrait ovale du temps de Louis XVI ;
Le portrait de la PRINCESSE COLONNA, sœur de la duchesse de Bouillon.

« J'ai joint à ces tableaux un grand portrait d'artiste, dessin de la fin du xviii^e siècle, signé Maréchal, 1782.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, etc.

« J. MACIET. »

M. Barbey donne en ces termes son appréciation sur le don de M. J. Maciet :

« Le don fait par M. Maciet a une importance réelle pour notre Société, surtout au point de vue des gravures, qui toutes se rattachent à notre histoire locale.

« Les vues de Château-Thierry et de l'abbaye d'Essômes, par Châtillon, ont une grande valeur ; on sait combien ces pièces sont devenues rares. Le recueil de Châtillon, complet ou à peu près, n'existe plus, à ma connaissance, qu'au nombre de trois exemplaires, l'un à la Bibliothèque nationale, l'autre à la Bibliothèque du Sénat et le troisième à celle de l' Arsenal.

« Dans le commerce, on ne trouve plus que des pièces détachées provenant d'anciens recueils démembrés, et elles sont toujours rapidement enlevées par les collectionneurs de vues provinciales.

« J'en dirai autant pour les vues de Montmirail et d'Is-cours.

« Les portraits, surtout ceux des membres de la famille de Bouillon, sont gravés d'une façon magistrale ; celui de Jacques Mentel vient heureusement compléter la biographie de ce savant, si bien retracée par notre excellent collègue, M. le docteur Corlieu.

« Deux autres portraits, gravés par Drevet et Cars, nous révèlent le talent de notre compatriote, le peintre Revel, dont nous ne connaissions que le nom. Ces célèbres graveurs ne commettaient pas leur burin à traduire des œuvres médiocres et la grande tournure de ces deux pièces remarquables nous inspire le désir de connaître plus à fond l'œuvre de Revel, œuvre qui, paraît-il, existe en grande partie à Dijon, en Bourgogne, et dans la Franche-Comté, que Revel aurait habitées.

« Quant aux tableaux donnés par M. Maciet à notre Musée, sans vouloir en juger le mérite, nous devons nous estimer très-heureux de les posséder à ce titre de don particulier ; ils vont commencer la fondation de nos trésors artistiques, et, certainement, ils encourageront les donateurs futurs à imiter l'exemple si heureusement fourni par M. Maciet.

« Je demanderai seulement que M. Maciet, dont la lettre d'envoi indique que sa donation est faite au musée de la ville de Château-Thierry, veuille bien faire une distinction dans sa générosité, c'est-à-dire qu'il ait l'obligeance de constater que le don des gravures est fait par lui à la Société historique et archéologique, et les tableaux et dessins au Musée de la ville. Nous savons, du reste, que telle est son intention.

« La distinction dont je parle ne peut avoir grande conséquence, il est vrai, puisque, d'après les sentiments patriotiques qui nous animent, toutes nos richesses sont destinées de cœur à notre pays. Mais il existe un intérêt à ce que nos collections et tout ce qui sert à nos études ne puissent être mises à la disposition du public que sous notre propre contrôle.

« Je termine en proposant de voter à M. Maciet de chaleureux remerciements. »

A la suite de cette communication, M. de Vertus déclare qu'il fait don à la Société de six volumes dus à la plume de compatriotes moins illustres assurément que La Fontaine et Racine, mais qui ont une certaine valeur littéraire ou scientifique. Il espère que son exemple sera suivi et que prochainement notre Bibliothèque s'enrichira des œuvres qu'il signale et qu'il lui appartient, plus qu'à tout autre, d'acquérir.